S.P.A.N.C.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Numéro de dossier	
Date de dépôt du dossier	

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (Installation de 21 à 200 EH)

Nom de l'établissement :

SPANC

Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais

Service de contrôle
CCPN **Régie Assainissement**
Coordonnées du service
120, Rue du moulin Ruiné 24300 LE BOURDEIX Tel : 05.53.56.25.58 Email : secretariat@side-reg-nontron.com

Numéro de dossier	

PROPRIÉTAIRE / DEMANDEUR

☐ **Particulier**

NOM, Prénom : _____

Adresse actuelle : _____

CP : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél : _____ Port. : _____

Email : _____

☐ **Autre (SCI, SARL, …)**

Nom : _____ SIRET : _____

Représentant (NOM, Prénom) : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél : _____ Port. : _____

Email : _____

LOCALISATION DU PROJET

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Références cadastrales *(section, n°parcelle(s))* : _____

CONCEPTEUR (bureau d'études, maitre d'ouvrage, …)

NOM, Prénom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

Tél _____ Port. : _____

Email : _____

INSTALLATEUR

NOM, Prénom ou raison sociale : _____

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____ Pays : _____

Tél : _____ Port. : _____

Email : _____

Numéro de dossier	

LISTES DES PIÈCES ADMINISTRATIVES A JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE *(Cocher les pièces fournies)*

☐ **Etude de conception (définition de filière)**

☐ **Plan de masse** à l'échelle

Positionner et schématiser le plus clairement possible : les bâtiments/infrastructures concernés, les sorties des eaux usées, la filière d'assainissement non collectif et la ventilation associée, le système d'évacuation des eaux de pluie, les pentes du terrain ; et si existants ou envisagés, le rejet des eaux traitées, la végétation arbustive, les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être, les voies de passage de véhicule, les bâtiments annexes (garage, piscine…), les puits, les captages d'eau, les sources, les cours d'eau, les mares, les fossés pluviaux, les réseaux enterrés présents ou à venir sur la parcelle (adduction d'eau potable, électricité, téléphonie, géothermie…), etc.

☐ **Plan en coupe** du terrain avec l'habitation et la filière d'assainissement non collectif.

☐ **Autorisation** écrite du propriétaire si l'implantation prévue est, même partiellement, en dehors des limites de propriété (une servitude par acte notarié est vivement recommandée afin de prévenir tout litige ultérieur).

En cas d'infiltration des eaux usées traitées :

☐ **Etude pédologique, hydrologique et environnementale**

⚠ Dès lors que la nappe d'eau souterraine réceptrice des eaux usées traitées infiltrées constitue une zone à usage sensible (à l'aval du point d'infiltration), l'avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique est obligatoire.

TRES IMPORTANT

Conditions réglementaires et techniques pour réussir une filière d'assainissement non collectif efficace et durable

(arrêté du 21 juillet 2015 modifié)

- Les ouvrages du système d'assainissement sont conçus de manière à permettre la mise en œuvre du dispositif d'autosurveillance *(art.4)*

- Le système de collecte des eaux pluviales ne doit pas être raccordé au système de collecte des eaux usées *(art.5)*.

- La station de traitement doit être conçue, dimensionnée, réalisée, exploitée, entretenue et réhabilitée conformément aux règles de l'art *(art.7)*.

- La station doit être correctement dimensionnée de façon à traiter la charge brute de pollution organique de l'agglomération d'assainissement ou des immeubles raccordés, respecter les performances minimales de traitement fixées par la réglementation et traiter l'ensemble des eaux usées reçues *(art.7*).

- S'assurer que le constructeur et installateur possèdent une assurance décennale à jour les couvrant pour l'assainissement non collectif et les dispositifs qui seront installés.

Numéro de dossier	

CE PROJET ACCOMPAGNE

☐ **Un permis de construire** ☐ **Une déclaration préalable**

Concernant :

☐ une/des construction(s) neuve(s)
☐ une rénovation / extension d'un/de bâtiment(s) existant(s)

☐ **Aucune déclaration :** réhabilitation seule de l'installation d'assainissement non collectif

NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT (plusieurs choix possibles)

☐ Hébergement(s) touristique(s) ☐ Habitation(s) ☐ Site touristique
☐ Local professionnel ☐ Restaurant ☐ Autre

DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Dimensionnement de l'installation d'assainissement non collectif :

Dimensionnement en équivalent/habitant : _____**EH**

Numéro de dossier	

DISPOSITIF(S) DE PRÉTRAITEMENT

	Neuf	Existant	Dimensionnement(s)	Nombre de dispositifs
Bac(s) dégraisseur(s)	☐	☐		
Dégrilleur(s)	☐	☐		

DISPOSITIF(S) DE TRAITEMENT PRIMAIRE

	Neuf	Existant	Dimensionnement(s)	Nombre de dispositifs
Fosse(s) septique(s) / toutes eaux	☐	☐		
Décanteur(s) digesteur(s)	☐	☐		
Préfiltre(s)	☐	☐		
Ventilations primaire et secondaire	☐	☐		
Autre(s)	☐	☐		

DISPOSITIF(S) DE TRAITEMENT SECONDAIRE

		Nature / Dénomination commerciale / note explicative **(I)**	Dimensionnement **(II)**
☐	Filière traditionnelle		
☐	Phytoépuration		
☐	Filtre compact		
☐	Microstation		
☐	Autre		

(I) Indiquer la nature du dispositif de traitement ou la dénomination commerciale du dispositif. Dans le cas d'un dispositif « autre », fournir une note explicative et la documentation technique.

(II) Indiquer le dimensionnement du dispositif de traitement retenu en mètre, m² ou EH (équivalent habitant)

DISPOSITIF(S) DE TRAITEMENT TERTIAIRE

(Descriptif : désinfection, abattement spécifique, …)

Numéro de dossier	

_____

_____

_____

AUTRE(S) DISPOSITIF(S)

	Nature du dispositif	Nombre de dispositif(s)	Volume (L)	Remarques complémentaires
☐	Chasse automatique	_____	_____	Type : _____ Emplacement : _____
☐	Poste de relevage	_____	_____	Type de pompe : _____ Emplacement : _____

DESTINATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

☐ **Rejet dans les eaux superficielles**

Milieu récepteur (nom du cours d'eau, …) : _____

Gestionnaire du cours d'eau : _____

☐ **Infiltration des eaux usées traitées**

Descriptif et dimensionnement du dispositif d'infiltration : _____

_____

_____

☐ **Réutilisation des eaux usées traitées**

Destination / usage : _____

_____

_____

LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ENGAGE …

- Sur l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande ;
- À réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet ;
- À réaliser l'installation conformément au projet validé ;
- À réaliser l'installation conformément à la réglementation et aux règles de l'art applicables au domaine de l'assainissement non collectif ;
- À informer le S.P.A.N.C. dans un délai minimum d'une semaine avant la date de commencement d'exécution des travaux ;
- À ne recouvrir l'installation seulement après accord du S.P.A.N.C. ;
- À assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation.

En outre, le propriétaire déclare avoir pris connaissance des deux redevances instituées pour les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif réalisés par le S.P.A.N.C. et s'engage à régler les montants correspondants dès réception des avis de sommes à payer.

Fait à :

~~Le remblaiement de l'installation avant l'accord du S.P.A.N.C. implique le règlement des montants dus ainsi qu'un avis défavorable sur l'exécution des travaux.~~

Signature*, précédée de la mention « Lu et approuvé, bon pour acceptation » :

***NB :** pour les personnes autres que le propriétaire/pétitionnaire/demandeur (mandataire, maître d'œuvre, constructeurs…), veuillez